

Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

► **B** **DIRECTIVE 95/28/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
du 24 octobre 1995
relative au comportement au feu des matériaux utilisés dans l'aménagement intérieur de certaines
catégories de véhicules à moteur
(JO L 281 du 23.11.1995, p. 1)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) n° 661/2009 du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009	L 200	1	31.7.2009

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1995L0028:20130701:FR:PDF>